

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **4 juillet 2017**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

111-17**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 5 juin 2017.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	1062.93
Remise Provinciale	3178.96
Administration	1728.16
Conciergerie	177.54
Coordonnateur en loisir	1752.80
Opérateur eau potable	887.04
Législation	10279.94
Inspecteur municipal	657.06
Voirie	2505.85
RÉSEAU ROUTIER	
Enlèvement de la neige (6/6)	19421.64
Abat-poussière	15250.51
Lignage de rue	2213.00
Rechargement gravier chemin Kempt	3218.87
Rechargement gravier route McNeider (Grande Ligne)	32792.45
Rechargement gravier route Thibeault	96041.63
Nivelage de routes	6185.65
Huile et pièces entretien véhicule voirie	389.43
Entretien éclairage rue	137.65

MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (6/12)	1859.18
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	392.01
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	684.61
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	67.57
Téléphone (centre)	73.66
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.52
Téléphone (cellulaire)	92.99
Fond d'information du territoire	12.00
Essence, huile et diesel	632.91
Frais de postes (journal)	59.52
Frais de postes (analyse d'eau)	60.13
Frais de postes (loisir)	31.82
Frais hébergement site internet	350.67
Achat laveuse à pression	2155.61
Pièces aqueduc et égout	468.32
Affiche exerciseurs	245.00
MRC Matapédia (quote-part) urbanisme (règlement)	42325.35
Frais cours municipal constat d'infraction	183.96
Papeterie et fourniture de bureau	106.03
Contrat de service photocopieur	437.86
Achat table carré pliante, diable transport chaise	1860.09
Installation mâts drapeaux	1379.70
Reddition de compte Recyc-Québec 2016	258.69
Casque et chandail de sécurité, panneau indicateur extincteur	561.99
Réparation porte garage et toilette extérieure	243.18
Quote-part piscine	766.00
Matériel informatique journal (513.24) loisir (1076.29)	1589.53
Article de quincaillerie et outillage	147.76
Installation Inforoute bureau municipal	2241.90
Camp de jour aide embauche 1 moniteur No 108-17	4125.00
Obligation et intérêts 2e règlement d'emprunt No 96-17	40198.95
Don Moisson Vallée Matapédia No 95-17	200.00
1er versement Service de la Sûreté du Québec No 99-17	13616.00
Don Club Optimiste - Opti Bœuf No 94-17	350.00
316124.62	

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

112-17

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

113-17 **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'état des revenus totalisant 453 546,93\$ et des dépenses totalisant 452 905,41\$, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017.

Maire

114-17 **AVIS DE PAIEMENT TAXES DUES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi de relevé d'état de comptes pour les taxes impayées pour les années 2015 et 2016.

Maire

115-17 **VACANCES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour les vacances d'été, la semaine du 23 au 29 juillet et la semaine du 20 au 26 août 2016.

Maire

116-17 **TRAVAUX AIRRL**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement final au montant de 325 764,26\$ pour les travaux de réparation de la partie Ouest de la chaussée asphaltée du chemin Kempt dans la cadre du programme AIRRL.

Maire

117-17 **TRAVAUX DE VOIRIE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise des travaux de remplacement de ponceau et de nettoyage de fossé.

Maire

118-17 **CASTORS ET RATS MUSQUÉS**

Il est proposé par et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à prendre des mesures pour le contrôle des barrages de castor qui menacent d'inonder les routes Émilien-Harvey et Paradis et le contrôle de rats musqués au bassin d'épuration.

Maire

119-17 **RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la vidange du réservoir et le nettoyage par une entreprise spécialisée.

Maire

120-17 **JOURNAL**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Paul Lepage et Madame Nadine Beaulieu comme signataire du compte no 84381 à la Caisse Desjardins de St-Moïse et de St-Noël.

Par cette même résolution, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le transfert du solde du compte no 84381 dans le compte de la municipalité no 80070, ainsi que la fermeture du compte no 84381.

Maire

121-17 **TRAVAUX COMMUNAUTAIRES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte de faire exécuter à deux personnes un total de 247 heures de travaux communautaires.

Maire

122-17 **BUDGET OMH 2017 RÉVISÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le budget révisé 2017 de l'OMH de Saint-Moïse qui modifie sa participation à 7 537,00\$ au lieu de 5 487,00\$.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h15.

Président

Secrétaire